

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
CŒUR DE FLANDRE**

**CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 DÉCEMBRE 2025**

**DELIBERATION 2025\_182**

**Objet : Autorisation de signature du marché M25.027 : Entretien des espaces verts sur le territoire de Cœur de Flandre aggro (marché réservé conformément aux dispositions de l'article L.2113-13 du Code de la commande publique)**

**Séance du mardi seize décembre deux mille vingt cinq à dix-huit heures trente**

Le Conseil communautaire de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre s'est réuni au siège communautaire, 222 Bis route de Vieux-Berquin, 59190 Hazebrouck, sous la présidence de Monsieur Valentin BELLEVAL, sur la convocation qui lui a été faite le dix décembre deux mille-vingt-cinq.

**Présents (59) :**

Francis AMPEN - Antony GAUTIER - Brigitte GALLI - Arnaud DEVILLEZ - Gaëlle LEFEVRE - Christophe LEGROIS - Serge LACONTE - Régis DUQUENOY - Marie-José DUPONT (Suppléante) - Danielle MAMETZ - Bernadette POPELIER - Jean-Luc SCHRICKE - Dominique JOLY - Sandrine KEIGNAERT - Philippe MASQUELIER - Antoine VERMEULEN - Valentin BELLEVAL - Florence BRISBART - Bernard DENTENER - Gaël DUHAMEL - Céline SAUZEAU - Philippe GRIMBER - Michel DUHOO - Didier TIBERGHIEN - Pascal DECOOPMAN - Samuel BEVER - Dominique WALBROU - Jean-Michel WIPLIER (Suppléant) - Elizabeth BOULET - Jérôme DARQUES - Nathalie DEBOUDT - Serge OLIVIER - Marie SANDRA - Pascal CODRON - Franck MEURILLON - Thierry DEHOND - Joël VERMEULEN - Stephane DIEUSAERT - Christophe DEBREU - Frédéric JUDE - Luc EVERAERE - Bertrand CREPIN - César STORET - Michel BODDAERT (Suppléant) - Eddie DEFEVERE - Jean-Jacques DEWYNTER (Suppléant) - Anne DECOOL - Jean-Luc BARET - Joël DEVOS - Dorothée DEBRUYNE - Mark MAZIERES - Elizabeth GRESSION - Guy LEROY - Pierre-Louis RUYANT - Eric SMAL - Laurence BARROIS - Anne VANPEENE - Emidia KOCH - Christian BELLYNCK

**Procurations (14) :**

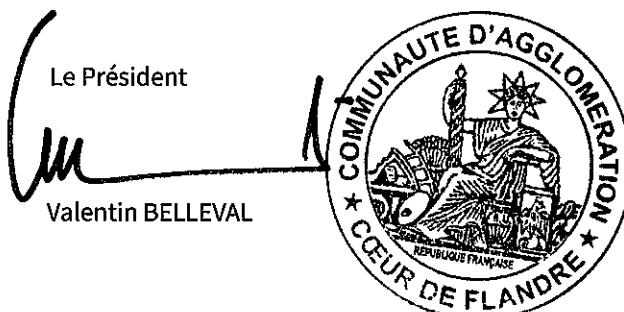
Gilles DEVIENNE à Gaëlle LEFEVRE - Sophie SPATOLA à Brigitte GALLI - Marjorie VANDENBERGHE à Arnaud DEVILLEZ - Pierre GRANDGENEVRE à Antony GAUTIER - Sabrina FLORQUIN-BLONDEL à Bernard DENTENER - Philippe DUHAMEL à Gaël DUHAMEL - Audrey SCHERRIER à Valentin BELLEVAL - Elise DORMION-ROUSSEZ à Philippe GRIMBER - Sophie ANDRE à Florence BRISBART - Jean-Luc CAPPAERT à Samuel BEVER - Roger LEMAIRE à Franck MEURILLON - Rebecca ELSENS à Marie SANDRA - Jean-Luc DEBERT à Serge LACONTE - Yves DEBRUYNE à Jean-Luc BARET

**Effectif du Conseil de Communauté :** 88

**Nombre de votants :** 73

**Secrétaire de séance :** Frédéric JUDE

Le Président soussigné, certifie qu'un extrait de la présente délibération a été publié sur le site internet de la Communauté d'Agglomération Cœur de Flandre, conformément aux dispositions de l'article L.2121-25 du Code général des collectivités territoriales.



**SEANCE DU CONSEIL DE COMMUNAUTE DU 16 DÉCEMBRE 2025**

**DELIBERATION 2025\_182**

**Objet : Autorisation de signature du marché M25.027 : Entretien des espaces verts sur le territoire de Cœur de Flandre agglo (marché réservé conformément aux dispositions de l'article L.2113-13 du Code de la commande publique)**

Vu le Code de la commande publique, notamment son article L. 2113-13 ;

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 1414-2 ;

Vu la procédure d'appel d'offres ouvert lancée conformément aux dispositions des articles R. 2124-2,1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la Commande Publique ;

Considérant l'avis n°25-105927 du 25 septembre 2025 sur le site du BOAMP, l'avis n°628875-2025 du 25 septembre 2025 sur le site du JOUE, la publicité sur la plateforme [www.marches-securises.fr](http://www.marches-securises.fr) n°CC-Flandre Interieure\_59\_20250924W2\_01 ainsi que la publication sur le site internet de la Communauté d'agglomération Cœur de Flandre ;

Considérant la date limite de remise des offres fixée au 03 novembre 2025 avant 12h00 ;

Considérant le rapport d'analyse des offres et le choix de la Commission d'Appel d'Offres en date du 02 décembre 2025 ;

**Il vous est proposé :**

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer le marché d'entretien des espaces verts sur le territoire de Cœur de Flandre agglo (marché réservé conformément aux dispositions de l'article L. 2113-13 du Code de la commande publique) avec l'attributaire choisi par la Commission d'Appel d'Offres en date du 02 décembre 2025 ;
- ORME ACTIVITÉS (59190 HAZEBROUCK) pour un montant estimatif total de 214 245 € TTC (non assujetti à TVA) issu du détail quantitatif estimatif,
- le contrat est conclu pour une durée initiale de 12 mois à compter du 09 février 2026, date de fin du précédent marché et est reconductible 3 fois par tacite reconduction,
- le montant maximum de commande pour la durée initiale et pour chacune des reconductions éventuelles est de 300 000 € HT,

**DEPARTEMENT DU NORD  
ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE**

- d'autoriser le Président ou son représentant à signer toutes les modifications de marché qui pourront intervenir lors de l'exécution du marché ainsi que toutes les pièces y afférentes.

**Vote :**

**Pour : 73**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

**ADOpte A L'UNANIMITE**

Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de LILLE dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.

Séance du Conseil de Communauté,  
A Hazebrouck, le 16 décembre 2025,  
Pour extrait certifié conforme,

Le Président,

Valentin BELLEVAL

Le Secrétaire de séance,



Frédéric JUDE

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMERATION  
COEUR DE FLANDRE

Envoyé en préfecture le 19/12/2025

Reçu en préfecture le 19/12/2025

Publié le

ID : 059-200040947-20251216-DEL2025182-DE

